



Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

177, chaussée Royale - Résidence La Chapelle - 97460 Saint-Paul

☎ 0262 22 64 08

☎ 0692 22 88 39

✉ ffcrun@orange.fr

📘 comité régional de cyclisme de La réunion

REGLEMENT PARTICULIER

Critérium de La ZAC 2000

LE PORT / ZAC 2000

Dimanche 18 octobre 2020

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

ITINERAIRE : Circuit de 2,200Km

Départ :

Rue Claude Chappe,
A gauche rue Claude Chappe,
A gauche rue Claude Chappe,
A gauche rue Thérésien Cadet,
ARRIVEE : Rue Claude Chappe.

A gauche rue Charles Darwin
Tout droit rue Charles Darwin,
A gauche rue Charles Darwin,
A gauche rue Claude Chappe,
A droite rue Claude Chappe,

HORAIRES et CATEGORIES :

- PCY D3, D4	Appel à 07h45	08 H 00	1 H 00	+ 3 Tours
- FEM Jun-Sen	Appel à 07h45	08 H 00	1 H 00	+ 3 Tours
- FEM Min-Cad	Appel à 07h45	08 H 00	1 H 00	+ 3 Tours
- PCY D1, D2	Appel à 09h15	09 H 30	1 H 25	+ 3 Tours
- Cadets	Appel à 09h15	09 H 30	1 H 25	+ 3 Tours
- Cat. Rég. C1-2-3, Junior, Espoir :	Appel à 10h50	11 H 05	37 Tours	soit 81.400 km

N.B : La catégorie Pass/Cyclisme Open ne sera pas acceptée dans la course Régionale 1-2-3, Junior.

Arrêt de l'émergement 20 minutes avant chaque départ. Dossard à Droite.

L'organisateur demande aux coureurs de respecter ce délai pour la distribution des Dossards et Transpondeurs.

RAPPEL : Les Transpondeurs sont à rendre obligatoirement immédiatement à l'arrivée de chaque course, sous peine d'amende..

Ravitaillement : à pied, à droite de la chaussée dans les parties montantes du circuit. Il est interdit de ravitailler en voiture.

→ PCY D3, D4 : **Interdit**

→ FEM Jun-Sen : **Interdit**

→ FEM Min-Cad : **Interdit**

→ PCY D1, D2 : Autorisé de la 30^{ème} à la 70^{ème} minute

→ CADETS : Autorisé de la 30^{ème} à la 70^{ème} minute

→ CAT REG. C1-2-3, JUNIOR, ESPOIR : Autorisé du 10^{ème} au 32^{ème} tour inclus.

DEPANNAGE : A pied, à droite de la chaussée sur tout le circuit pour toutes les catégories.

COURSE EN CIRCUIT : Tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les arbitres de course.

Prix aux coureurs : Pas de Grille Fédérale.

Récompenses : Les 3 premiers de chaque catégorie.

Engagements : 8€ par coureur, +4€ / dossard si oubli.

→ **Votre dossard FFC 2020 est obligatoire, + 4€ si oubli.**

DOSSARD A DROITE

Inscriptions obligatoires sur : www.webservices.re avant le vendredi 16.10.2020 – 12H00.

Sécurité : Le code de la route doit être respecté ainsi que toutes les autres consignes données avant le départ. Les coureurs et officiels sont tenus de maintenir la propreté des sites et itinéraires empruntés. En plus des signaleurs fixes, des signaleurs motos seront présents tout au long du parcours.

Arbitres : A. CHEFIARE, P. DE COTTE, K. DUDON, E. GOULJAR, D. LAURET, FURCY J-M.

Arbitre Adjoint : G. ESPARON, V. ALMAR.

SIGNALEURS : Il est demandé 1 Signaleur par Club, (Permis Conduire Valide). Son nom sera transmis en même temps que l'inscription des coureurs. Celui-ci devra impérativement se présenter avant le départ (Près de la ligne Départ-Arrivée), auprès de MR CHEFIARE à 07h30 précise.
Rappel : Tout club ne présentant pas de signaleur, ne sera pas accepté au départ.

Il est rappelé aux coureurs que seul le côté droit de la chaussée leur est autorisé.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation Fédérale (FFC)

COMMISSION REGIONALE DE CYCLISME TRADITIONNEL DE LA REUNION